



Des fidèles catholiques dans les rues de Kinshasa le 31 décembre 2017

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Les catholiques mis
en garde contre toute
« récidive »

Le dernier Conseil des ministres a tenu à rappeler, le 5 janvier à Kinshasa, le caractère laïc de l'État congolais tel que stipulé à l'article 1 alinéa 1er de la Constitution qui dispose : « *La République démocratique du Congo est, dans ses frontières du 30 juin 1960, un État de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc (...)* ».

Par conséquent, a fait remarquer le Conseil des ministres dans son compte rendu, « *il ne peut y avoir alliance entre l'État et une Église au détriment des autres, de même qu'il ne peut y avoir alliance entre le sabre et le goupillon* ». Et d'inviter toutes les églises à la neutralité.

Page 4

RETOMBÉES DES VIOLENCES
DU 31 DÉCEMBREL'ONU suggère
un « dialogue constructif »
entre acteurs politiques

Alarmée par la répression des manifestations des chrétiens catholiques, le 31 décembre dernier, pour exiger l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre, la porte-parole du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a encouragé, au cours d'un point de presse tenu le 5 janvier à Genève, les autorités congolaises à dialoguer de manière constructive

avec l'opposition.

« *Nous exhortons encore une fois les autorités à engager un dialogue constructif avec l'opposition et à faire en sorte que le droit de tous les Congolais de participer aux affaires publiques de leur pays soit respecté* », a déclaré Elizabeth Liz Throssell.

Page 4



Elizabeth Liz Throssell



Félix Kabange Numbi

INTERVIEW

Félix Kabange Numbi : « Il n'y a
pas de chevauchement entre mon
ministère et ceux de l'Urbanisme
et habitat et ITPR »

Après avoir dirigé le ministère de la Santé publique puis celui des Affaires foncières, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa a été nommé par le chef de l'État à la tête du ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville. Un ministère peu connu dont d'aucuns pensent qu'il y a chevauchement avec d'autres ministères tels que l'Urbanisme et habitat, Infrastructures, etc. Abordé par Le Courrier de Kinshasa, le ministre explique les missions de son département, tout en signifiant qu'avec les autres ministères, on ne peut pas parler de confusion mais plutôt de complémentarité.

Page 3

KONGO CENTRAL

Un « stress océanique »
à Banana et Nsiamfumu

D'ici à 2050, il n'existera aucune trace physique de la route Banana - Moanda si l'on en juge par la progression ininterrompue de l'océan dans les terres de la cité mythique. L'érosion côtière est une menace à prendre très au sérieux pour ses conséquences dramatiques sur la population autochtone qui affronte le phénomène de réchauffement climatique en zone côtière sans moyens financiers et sans capacités techniques pour espérer le contrer dans la mesure du possible. La toute dernière alerte vient du Pr Albert Kabasele, un spécialiste des sciences spatiales et physique des satellites du climat.

Page 4

ÉDITORIAL

Désinformation

Il y a effectivement ces «fake news» qui prolifèrent sur le Web et que le président Emmanuel Macron dénonce avec force en promettant de durcir la loi qui réprime la désinformation en France. Mais il y a aussi, hélas !, la désinformation plus subtile que pratiquent nombre de grands médias en France et dont nous avons eu la démonstration lors de la venue du président Denis Sassou N'Guesso à Paris, il y a un mois, pour le One Planet Summit.

Nous ne dénonçons ici aucun des journaux, ni aucune des radios ou télévisions qui ont laissé leurs journalistes jouer ce jeu. Ce serait, en effet, leur donner l'occasion de surenchérir dans la diffusion de nouvelles fausses ou tronquées qui seraient ensuite reprises et amplifiées sur les réseaux sociaux. Mais nos lecteurs, désormais répartis à travers le monde, ont tous les moyens nécessaires pour les identifier.

Si nous évoquons aujourd'hui ce problème, c'est parce que l'image misérabiliste projetée de notre pays - mais aussi de nombreux autres pays africains - via cette désinformation médiatique nuit à la France elle-même. Elle témoigne, en effet, d'un manque de sérieux dans la recherche de l'information, d'une absence de contrôle dans la vérification des sources d'information, d'un mépris affiché du continent en pleine émergence qui est le nôtre dont, tôt ou tard, les effets seront dramatiques pour la diplomatie française.

Si Emmanuel Macron, en dépit des assurances qu'il donne à la société africaine quant à l'engagement de son pays à nos côtés, se comporte comme l'ont fait ses deux prédécesseurs, Nicolas Sarkozy et François Hollande, c'est-à-dire en refusant de voir la vérité en face et en ne veillant pas à ce que les médias publics français adaptent aux réalités présentes du continent le regard qu'ils portent sur l'Afrique, l'influence de son pays, qui fut grande dans cette partie du monde, déclinera irrémédiablement. Et, inévitablement, la France deviendra une puissance de second rang face à la Chine, aux États-Unis, à l'Inde, à la Russie.

Lenjeu est suffisamment stratégique pour que, dans la remise en ordre de l'Audiovisuel public qui se prépare à Paris, la lutte contre la désinformation figure en bonne, très bonne place.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉQUATEUR

Le nouveau gouverneur palpe les réalités sur le terrain

Bobo Boloko Bolumbu veut se faire une idée concrète des problèmes de son entité politico-administrative en vue d'orienter son action dans leur résolution.



Le gouverneur Bobo Boloko (photo tiers)

Après son élection à la tête de la province de l'Équateur, le 21 décembre 2017, le nouveau gouverneur s'est vite mis au travail. Il a initié, du 26 au 29 décembre, une série de consultations avec les responsables de l'administration publique, des entreprises publiques et des structures privées basées dans la province. L'objectif de ces consultations était de lui

permettre de se faire une idée exacte de la marche générale des institutions localement établies, afin d'orienter sa politique vers des actions justes pour réaliser ses promesses faites lors de la campagne. « Il ne veut point attendre que la population lui amène des informations dans son bureau. Homme de terrain, il veut lui-même palper du doigt les réalités et orienter ses actions vers la résolution de différents problèmes qui y seront constatés », ont soutenu des sources proches de la province.

Celles-ci tiennent pour preuve sa descente du 2 janvier sur le terrain en vue de s'enquérir de l'état de délabrement du pont Longonyi, situé dans la localité Nsimba, territoire de Bikoro, à plus ou moins 75 km de Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Équateur. « Gouverner la province de l'Équateur, surtout face à cette crise multiforme qui la secoue depuis plus d'une décennie, est une lourde responsabilité. Mais il s'agit d'un petit problème. », a-t-il souligné, comptant s'appuyer sur ses qualités d'homme de chantiers.

Le gouverneur Bobo Boloko a, par ailleurs, souligné que le développement de cette province était l'affaire de tous les fils et filles de cette entité ainsi que de tous ceux qui l'ont choisie comme leur seconde province. Toutefois, il a promis de trouver des remèdes aux maux qui rongent et entravent le décollage de son entité et ce, dans la mesure des moyens qui seront mis à sa disposition par le pouvoir central et ceux qui seront mobilisés par son action à la tête de ce terroir.

Lucien Dianzenza

INONDATIONS À KINSHASA

Quarante-quatre morts

Le bilan définitif des personnes tuées a été revu le 5 janvier à la hausse par les autorités de la capitale de la République démocratique du Congo, troisième plus grande mégapole d'Afrique.

« Nous avons le bilan définitif de quarante-quatre morts », a indiqué à l'AFP le ministre provincial des Affaires sociales, Dominique Weloli, qui a participé à une réunion avec le gouverneur André Kimbuta et les bourgmestres de la ville aux vingt-quatre communes. La veille, cette même source avait indiqué que trente-sept personnes avaient été tuées dans les inondations provoquées par des pluies torrentielles dans la nuit du 3 au 4 janvier.

Le gouverneur a sollicité l'aide du chef de l'État, Joseph Kabila, pour les obsèques des victimes issues de quartiers populaires et de familles démunies, a

précisé M. Weloli. « Kimbuta annonce aussi la démolition dans les jours à venir de certaines constructions jugées dangereuses », a-t-on précisé dans l'entourage du gouverneur, qui devait communiquer dans la soirée.

Les inondations ont touché des quartiers populaires et des habitations fragiles construites en zones dangereuses, par exemple, dans des fonds de ravin. Kinshasa est la troisième plus grande ville d'Afrique après le Caire et Lagos avec dix millions d'habitants, selon des estimations, en l'absence de tout recensement. Sa croissance urbaine est rapide et anarchique, sur fond de pauvreté et de précarité d'une grande partie de la population en matière de logement, de nourriture, de santé, d'éducation et de transports en commun.

AFP

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Félix Kabange Numbi : « Il n'y a pas de chevauchement entre mon ministère et ceux de l'Urbanisme et habitat et ITPR »

Après avoir dirigé le ministère de la Santé publique puis celui des Affaires foncières, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa a été nommé par le chef de l'État à la tête du ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville. Un ministère peu connu dont d'aucuns pensent qu'il y a chevauchement avec d'autres ministères tels que l'Urbanisme et habitat, Infrastructures, etc. Abordé par Le Courrier de Kinshasa, Félix Kabange Numbi explique les missions de son département, tout en signifiant qu'avec les autres ministères, on ne peut pas parler de confusion mais plutôt de complémentarité.



Le ministre Félix Kabange Numbi

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Après la Santé et les Affaires foncières, vous voici depuis près de sept mois à la tête de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville. Pouvons-nous connaître ce qui a motivé la création de ce département ministériel ?

Félix Kabange Numbi (F.K.N.) : C'est très difficile de répondre à cette question. Il n'appartient pas à un ministre de dire le pourquoi de la création d'un ministère, parce que cela relève du pouvoir discrétionnaire du chef de l'État au moment où il change l'équipe gouvernementale. Mais c'est en entrant dans ce ministère que j'ai compris le sens profond qui aurait sûrement guidé le président de la République à me placer, à part entière, à la tête de ce département.

L.C.K. : S'agit-il donc d'un nouveau ministère qui n'a jamais existé ?

F.K.N. : Le ministère de l'Aména-

gement est nouveau en tant que ministère tout court mais en tant que secteur, il n'est pas nouveau. C'est un secteur qui a existé depuis deux à trois décennies. Le secteur de l'Aménagement du territoire a navigué comme un appendice aux ministères des Infrastructures, travaux publics et reconstruction, de la décentralisation puis dernièrement au ministère de l'Urbanisme et habitat. Aujourd'hui, il a été détaché comme un ministère à part entière. C'est un secteur qui a déjà existé, tandis que la rénovation de la ville est une nouvelle matière qui vient d'être intégrée justement à ce ministère.

Dans son plan national de stratégie de développement, PNST

2017 -2050, la République démocratique du Congo se fixe l'objectif d'être un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020, émergent d'ici à 2030 et développé d'ici à 2050. Parmi les piliers importants du PNST, il y a la bonne gouvernance et le développement durable. Quand on regarde la gouvernance de l'espace physique congolais, aussi bien de son sol que de son sous-sol, lorsqu'on regarde le développement humain, on se rend compte que le développement durable ne dépend que du développement de l'homme. J'ai alors compris que c'était important que le président de la République, dans son pouvoir discrétionnaire, mette un accent

particulier sur l'aménagement du territoire qui s'occupe de la gestion de l'espace physique aussi bien du sol et du sous-sol que sur la rénovation de la ville qui est un nouveau concept qui permet de moderniser nos villes devenues vétustes, mais également dans la perspective de la création des nouvelles villes.

L.C.K. : Votre ministère ne se confond-il pas avec ceux de l'Urbanisme et habitat, des Infrastructures ou encore des Affaires foncières ?

F.K.N. : Non, l'ordonnance 17/025 / du 10 juillet 2017 signée par le président de la République résout le problème, parce qu'elle porte sur la répartition des tâches, des responsabilités de secteur gouvernemental. Le ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville intervient en amont puis, dans le cadre du suivi de l'exécution, il intervient en aval. Je m'explique, lorsqu'on se retrouve devant la gestion de l'espace physique du sol et du sous-sol, l'évaluation des potentialités revient au ministère de l'Aménagement du territoire. La conception, l'élaboration des plans d'aménagement du territoire reviennent aussi au ministère de l'Aménagement du territoire. L'aménagement du territoire s'occupe de la gestion de l'espace physique, c'est-à-dire l'affectation de l'espace physique, l'utilisation de cet espace, l'exploitation de l'espace mais les autres ministères interviennent en amont.

L.C.K. : Concrètement, comment cela se fait-il ?

F.K.N. : Je préfère être plus pragmatique. Le ministère de l'Urbanisme et habitat, par exemple, a besoin de créer des logements sociaux. Il s'adresse au ministère de l'Aménagement du territoire qui a la responsabilité de pouvoir valider le plan d'aménagement du site. De son côté, le ministère des Affaires foncières va disponibiliser le site, comme à Menkao où il y a un espace où on peut construire. Notre rôle est de faire des études pour l'aménagement de cet espace et préparer le plan d'aménagement. Ce plan va concerner les sites où seront érigées les habitations et en fonction de leur nombre, nous devons savoir qu'il y aura ici une école, là un marché, là-bas un hôpital ou centre de santé, etc. Il faut qu'il y ait des routes ainsi que des voies d'évacuation et d'assainissement. Une fois le plan validé, le ministre des Affaires foncières va créer le lotissement sur la base du plan d'aménagement. Il va donc créer des parcelles qui seront limitées à l'espace réservé à l'habitation. On peut avoir aussi une grande parcelle où il y aura le parc d'attraction. Tout cela doit être fait dans le respect du plan d'aménagement. Le ministère de l'Urbanisme et habitat va donner l'autorisation de bâtir, définir les normes de construction. Il va donc conduire les travaux pour la construction du site. Le ministère des Infrastructures interviendra, à son tour, pour le suivi et les travaux de la voirie. Il y a complémentarité entre nous.

Propos recueillis par Aline Nzuzi

PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Maïck Lukadi insiste sur le vote d'une loi au parlement

Le président national de l'ONG Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec) estime que le manque d'un texte juridique en faveur des activistes des droits humains, dont le projet moisit dans les tiroirs de l'Assemblée nationale et du Sénat, est à la base du traitement indécent qu'ils subissent de la part des policiers et autres agents de l'État en République démocratique du Congo (RDC).

Maïck Lukadi a réitéré son appel, le 4 janvier à Kinshasa, se référant à la marche du 31 décembre dernier, vivement réprimée par les forces de l'ordre. Pour lui, en effet, doter les défenseurs des droits de l'homme d'un arsenal juridique qui les protège est une nécessité dans le pays. Des dispositions légales dans ce sens, argumente-t-il, leur permettraient de bien faire leur travail pour le

bien de tous, notamment en se faisant respecter par des éléments de la police et d'autres services étatiques. « Si aujourd'hui les activistes des droits humains de la RDC ne sont pas respectés ou considérés avec dignité par les policiers et autres agents de l'État, c'est parce que l'arsenal juridique protégeant les défenseurs des droits de l'homme n'est pas encore promulgué alors qu'il moisit dans les tiroirs du Sénat et de l'Assemblée nationale », a-t-il soutenu.

Interpellés pendant près d'une heure

La conviction du président national de l'Apvec est motivée parce qu'il a personnellement vécu pendant cette marche initiée par le Comité laïc de coordination. Une des membres de son association, Jeanine Muadi Kadima, et

lui-même ont été interpellés par des policiers qui les ont gardés pendant près d'une heure, avant de les libérer. Maïck Lukadi a expliqué qu'il serait intervenu, vers 7e rue/Limete industriel, pour dissuader les policiers qui barraient la route aux manifestants en vue de les laisser continuer leur marche et rejoindre d'autres groupes au niveau de l'hôpital Saint-Bondeko. « Je leur ai expliqué que cette manifestation, du reste pacifique, est autorisée par les lois du pays, notamment la Constitution, ainsi que d'autres instruments internationaux ratifiés par la RDC. Aussi ai-je dit aux policiers que personne, ni le président de la République, ni le gouverneur, ni les policiers, ni moi-même, personne n'est au-dessus de la loi », a-t-il soutenu, ajoutant à l'endroit des policiers que ces manifestants, enca-

drés par des prêtres, n'avaient en main que des bibles, chapelets, crucifix, bouteilles d'eau en plastique, mouchoirs, etc., ce qui démontrait le caractère pacifique de cette manifestation.

Cette intervention, a-t-il dit, a valu son interpellation et celle de sa militante, sur ordre de la hiérarchie policière sur le terrain. Après les avoir identifiés comme défenseurs des droits de l'homme, ils ont été menacés par le plus gradé de ces policiers, leur demandant de cesser d'exercer cette mission. « Ils ont transcrit nos identités et nos adresses sur un carnet, en nous menaçant de représailles si jamais nous continuerions à travailler comme défenseurs des droits de l'homme, avant de nous qualifier de collaborateurs de la communauté internationale représentée au pays par la Monusco, en vue de ter-

nir l'image du pays, et de ceux qui entendent la population et la conduisent à ne plus obéir aux autorités établies », a expliqué le président national de l'Apvec. Depuis cet épisode, a-t-il indiqué, il vit sous un climat d'insécurité et de menace de mort.

Rappelons que l'activiste Maïck Lukadi avait, en septembre dernier, lancé un appel en direction des membres des deux chambres du parlement pour emboîter le pas à leurs collègues burkinabés qui ont doté leur pays d'une loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme. Selon lui, une telle loi serait profitable non seulement aux activistes des droits de l'homme mais à toute la nation congolaise dont les députés et sénateurs desquels le pays attend de libérer le projet de loi qui moisit dans leurs tiroirs.

Lucien Dianzenza

VIOLENCE

Regain de tensions dans le Kasai

Un regain de tensions a été enregistré ces derniers jours dans le Kasai, région du centre de la République démocratique du Congo qui a connu des violences massives en 2016-2017, selon plusieurs sources.

Jeudi dernier, un policier a tué d'un coup de feu un homme à vélo qu'il aurait pris pour un milicien à Kananga, l'une des grandes villes du Kasai, a indiqué le bourgmestre de la ville, Édouard Ntumba Buabua. Pourchassés par ses collègues qui ont également tiré, le policier se trouverait devant la justice militaire, selon le bourgmestre.

À Kananga toujours, un militaire se serait

tué mercredi après avoir tiré sur une fille de douze ans, indique une source hospitalière. Mardi, trois miliciens présumés ont été tués dans des combats avec des militaires près de l'aéroport de Kananga qui a été fermé, ont rapporté des sources militaires et locales. Sept jeunes miliciens ont tué une femme qu'ils accusaient de délation, le 27 décembre, à 12 km de la ville de Tshikapa, a indiqué un notable, Faustin Nkumbi Mudibaye wa Kabena. En représailles, les militaires ont tué samedi douze civils dans un village, selon cette même source.



Le Kasai a été secoué par des violences impliquant miliciens, policiers et soldats

« J'ai écrit au gouverneur de la province du Kasai et à toutes les autorités car je crains que le comportement des militaires qui n'arrivent pas à neutraliser les miliciens, alors qu'ils connaissent leur localisation, ne ravive

des tensions interethniques », a-t-il ajouté.

Le ministre provincial de l'Intérieur, joint au téléphone, dit ne rien savoir de la situation. Le Kasai a été secoué par des violences impliquant miliciens, policiers et soldats. Déclenchées en septembre 2016 après la mort du chef traditionnel Kamwina Nsapu, les violences ont fait plus de trois mille morts en une année et causé le déplacement de 1,4 million de personnes.

AFP

RETOMBÉES DES VIOLENCE DU 31 DÉCEMBRE

L'ONU suggère un dialogue constructif entre acteurs politiques

La porte-parole du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a encouragé les autorités congolaises à dialoguer de manière constructive avec l'opposition.

« Dialogue ». Le mot a été lâché le 5 janvier, au siège du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève, où Elizabeth Liz Throssell tenait un point de presse au sujet des événements survenus en RDC le 31 décembre 2017. La porte-parole du Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme n'est pas allée par quatre chemins pour soutenir l'option d'un nouveau dialogue en RDC en proie à un cycle de violence sans précédent qui risque de mettre en mal tous les acquis jusque-là engrangés dans un processus électoral des plus laborieux. Elle s'est dite « alarmée » par la répression des manifestations des chrétiens catholiques, le 31 décembre, pour exiger l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre. Pour l'officielle onusienne, seul un dialogue constructif entre acteurs politiques congolais est susceptible de remettre le pays sur son piédestal par la restauration d'un climat de paix favorisant la concorde nationale. Liz Throssell a, de ce fait, exhorté

les autorités congolaises à dialoguer de manière constructive avec l'opposition afin de trouver une voie de sortie par rapport à la crise politique actuelle. « Nous exhortons encore une fois les autorités à engager un dialogue constructif avec l'opposition et à faire en sorte que le droit de tous les Congolais de participer aux affaires publiques de leur pays soit respecté », a-t-elle déclaré.

Revenant sur les violences du 31 décembre 2017, Liz Throssell a, au nom de la structure qu'elle représente, demandé au gouvernement de garantir la liberté de tous les citoyens dans un « environnement public tendu ». Tout en plaidant pour l'exercice par toutes les catégories sociales (opposants politiques, journalistes, représentants de la société civile, etc.) de leur droit à la liberté d'association, de réunion pacifique, d'opinion et d'expression, ce cadre onusien a exigé « des enquêtes crédibles et indépendantes sur le recours présumé à une force excessive, et les responsables de violations des droits de l'homme devraient être traduits en justice ».

Alain Diasso

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Les catholiques mis en garde contre toute « récidive »

Le dernier Conseil des ministres a tenu à rappeler, le 5 janvier à Kinshasa, le caractère laïc de l'État congolais, conformément à la Constitution.

À la suite de son porte-parole, Lambert Mende, qui, lors de sa dernière sortie médiatique, s'en était pris vertement à l'archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo, le gouvernement est resté dans cette dynamique comme en témoigne le compte-rendu de sa septième réunion ordinaire tenue le 5 janvier, sous la présidence du Premier ministre, Bruno Tshibala. Le cardinal Laurent Monsengwo n'a pas été ménagé par le Conseil des ministres qui n'a pas digéré ses récents propos tenus au lendemain de la marche réprimée des catholiques du 31 décembre 2017. Le prélat catholique avait, en effet, qualifié de « barbarie » la violente dispersion des manifestants et demandé à ce que les « médiocres » dégagent de la scène politique congolaise pour que la paix et la concorde règnent dans le pays.

Des propos mal pris par l'exécutif national qui, sans ambiguïté, les a qualifiés d'injurieux tout en s'indignant que cela puisse venir d'un ministre de Dieu.

Pour le gouvernement, il ne fait l'ombre d'aucun doute que l'archevêque de Kinshasa a injurié les dirigeants du pays ainsi que les forces de l'ordre. Tout en rappelant que « les libertés de manifester en RDC doivent se conformer à la Constitution, aux lois et textes réglementaires de la République et aux engagements internationaux, notamment au Pacte international des droits civils et politiques et à la Charte de l'Union africaine des droits de l'homme et des

peuples qui insistent sur le maintien de l'ordre public dans toutes les manifestations », le gouvernement a tenu à préciser le caractère laïc de l'État congolais. Celui-ci est stipulé à l'article 1 alinéa 1er de la Constitution qui dispose : « la République démocratique du Congo est, dans ses frontières du 30 juin 1960, un État de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc (...) ». Par conséquent, a fait remarquer le Conseil des ministres dans son compte-rendu, « il ne peut y avoir alliance entre l'État et une Église au détriment des autres, de même qu'il ne peut y avoir alliance entre le sabre et le goupillon ». Et d'inviter toutes les Églises à la neutralité.

Aussi, pour arrêter le cycle de violence en perspective pour cette année 2018, et empêcher aux organisateurs de la marche du 31 décembre de récidiver, le gouvernement a demandé à la justice de se saisir du dossier et d'établir des responsabilités. Sur la même lancée, l'exécutif national a tenu à rassurer la population « qu'il ne ménagera aucun effort pour préserver et maintenir la paix chèrement acquise sur l'ensemble du territoire national afin de permettre la poursuite du processus électoral en cours ».

Après sa communication à Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo avait, dans une autre entrevue accordée à Radio Vatican, promis de ne pas se taire. « On ne peut pas ne pas entendre la voix de la sagesse, la voix prophétique. Nous parlerons à temps et à contretemps, advenne que pourra mais nous parlerons », avait-il déclaré, faisant fi de la réaction gouvernementale à ses propos controversés.

A.D.

KONGO CENTRAL

Un « stress océanique » à Banana et Nsiamfumu

D'ici à 2050, il n'existera aucune trace physique de la route Banana - Moanda si l'on en juge par la progression ininterrompue de l'océan dans les terres de la cité mythique. L'érosion côtière est une menace à prendre très au sérieux pour ses conséquences dramatiques sur la population autochtone qui affronte le phénomène de réchauffement climatique en zone côtière sans moyens financiers et sans capacités techniques pour espérer le contrer dans la mesure du possible.

La toute dernière alerte vient du Pr Albert Kabasele, un spécialiste des sciences spatiales et physique des satellites du climat. Elle vient ainsi se rajouter à d'autres alertes de la même ampleur émanant des cabinets spécialisés. D'une manière générale, le message clé est le recul du trait de la côte littorale, une situation perceptible même à l'œil nu par le commun des mortels. L'océan avance et son rythme de progression devrait même s'accroître au cours des prochaines années. En août 2015, l'on estimait que la proportion des terres perdues touchant la mer va doubler de 200 m autour de Nsiamfumu et de 100 m entre la cité de Moanda et Banana. La projection d'élévation du niveau de la mer confirmait, au pire, le recul d'au moins 50 à 100 m l'an d'ici à l'an 2100.

Rebondissant sur cette série de renseignements, le Pr Kabasele vient de publier un document intitulé « Transition énergétique et technologiques vertes dans le cadre de la Cop 23 : quels avantages pour la RDC ? ». Bien entendu, le document comporte des nouvelles données sur l'érosion côtière, une preuve de plus des « bouleversements climatiques en cours » qui entraînent des effets néfastes sur le Kongo central, la seule province à disposer d'une façade maritime d'une trentaine

de kilomètres. Selon l'expert, la marée haute a augmenté au fil du temps de 75 cm de hauteur par rapport aux valeurs normales. C'est le signe, insiste-t-il, d'un « stress océanique » à Banana (km 5) et à Nsiamfumu. Albert Kabasele va plus loin en proposant des pistes de solution à court terme. Il s'agit, martèle-t-il, de mettre en place une police environnementale capable de mener des actions de soutien à la population victime.

La deuxième forte révélation du document suscite une certaine stupeur. En effet, le Pr Kabasele s'est voulu plus précis sur les chiffres. Selon lui, la progression de l'érosion était plus lente entre 1986-1998. Il parle de 15 m des terres gagnées par l'océan en raison de 3 mm par jour. Puis, le rythme s'est accéléré au fil des années. Entre 1998 et 2006, la progression était tout simplement ultra rapide. Il parle cette fois de 34 à 40 m gagnés par l'océan en raison de 12,4 mm par jour. Enfin, la troisième période est plus lente. Celle-ci s'étend de 2006 à 2016. Il y a eu 6 m de terres gagnées par l'océan en raison de 1,55 mm par jour.

En moyenne, l'océan avance dans les terres de Moanda à une vitesse de 5,65 mm par jour. Le Pr Kabasele reste inquiet sur l'avenir d'autant plus que le réchauffement climatique, selon lui, est bien responsable des inondations en Ituri, à Boma au Kongo Central et même des feux de forêt au Katanga, sans oublier l'érosion côtière à la côte atlantique. Il reste convaincu, pour sa part, de la nécessité de faire payer les dommages et les pertes humaines. Des initiatives passées ont visé d'abord à répondre à des urgences. Le projet Pana-zone, initié pour la période 2015 à 2020, permet de renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes aux changements climatiques le long de la côte. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

VŒUX DE NOUVEL AN AUX FORCES VIVES DE LA NATION

Le président Denis Sassou N'Guesso déplore le mauvais usage des réseaux sociaux

Dans son discours tenant lieu de réponse au message des forces vives de la nation, le 6 janvier, à l'occasion de l'échange de vœux de Nouvel An, le président de la République a déploré le fait que les réseaux sociaux constituent actuellement un lieu de refuge du mensonge, devenant ainsi un réel danger en matière de communication.

Le constat du chef de l'Etat est inspiré par la mauvaise utilisation des réseaux sociaux par les Congolais. « *L'expression pluraliste n'est ni synonyme d'anarchie et de désordre, ni une prime au non-respect des lois et règlements en vigueur. Bien au contraire, elle est l'alliée attentive des prérogatives régaliennes de l'Etat. Les deux armes dont dispose la démocratie dans ses râteliers, c'est le dialogue et la tolérance* », a-t-il précisé.

Les manifestations politiques, a-t-il poursuivi, doivent être régulées et assujetties à la loi et au respect strict des principes démocratiques pour préserver la paix sociale. Quelle que soit leur obédience, a-t-il ajouté, les formations politiques doivent se préoccuper de la lutte contre les antivaleurs, la défense du bien public, de la propriété privée et

individuelle.

« *La liberté d'expression ne saurait perpétuellement être arrimée à l'invective. (...) Les partis et associations à caractère politique ne doivent pas seulement être des machines électorales. Ils sont également tenus d'assurer le relais des instruments de socialisation des populations, notamment des jeunes générations* », a indiqué Denis Sassou N'Guesso. Les programmes d'action des formations politiques et des mouvements associatifs, a-t-il renchéri, doivent, par exemple, intégrer les fondamentaux de l'instruction civique pour participer à l'éclatement et la consolidation d'une citoyenneté responsable.

« *Dans ces conditions, l'on ne pourrait concevoir qu'une formation politique, qui s'investit dans cette belle œuvre d'édification nationale, invite à la violence sans nier le socle de sa propre existence. (...) La démocratie participative est aussi le reflet de la qualité des institutions.* », a noté le président de la République.

Le chef de l'opposition accompagne le président de la République

Denis Sassou N'Guesso a rappelé qu'il a instruit le gouvernement sur la nécessité et l'urgence de procéder, dans les

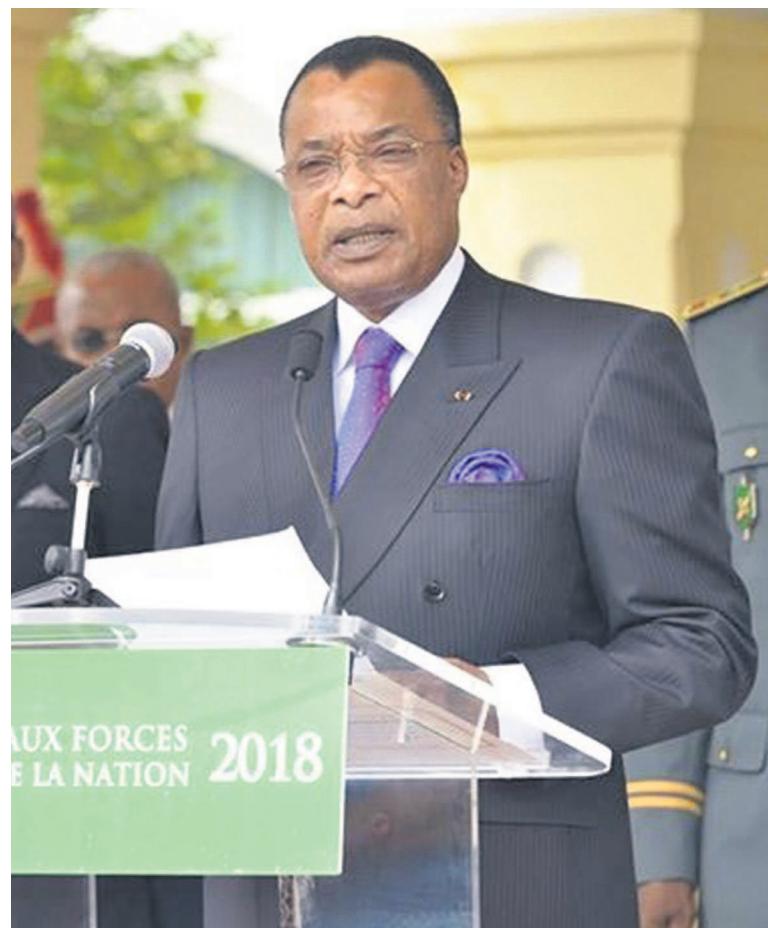
meilleurs délais, à la mise en place des conseils consultatifs prévus par la Constitution.

« *Cette prescription consacre l'ouverture à toutes les contributions susceptibles de faciliter le développement de la démocratie et la cohésion nationale dans notre pays. Pour cette raison, nous avons noté, avec bienveillance, la posture positive adoptée par le chef de l'opposition, celle d'accompagner les efforts du président de la République dans la gestion des préoccupations de notre peuple. Nous avons pris acte de sa déclaration et sa prédisposition à œuvrer, dans le cadre d'une opposition constructive, principalement caractérisée par une critique objective et le refus ferme de la violence comme mode et moyen d'expression* », a-t-il précisé.

Léguons à la jeunesse une nation prospère

Le président de la République a relevé que les antivaleurs prennent progressivement corps au sein de la société congolaise. « *Nous avons l'impérieux devoir de léguer à la jeunesse une nation prospère, débarrassée des pesanteurs et comportements déviants, afin qu'elle assume efficacement ses responsabilités.* », a-t-il recommandé.

Aux représentants des confes-



sions religieuses, le chef de l'Etat leur a demandé de prévenir les jeunes contre le diable des tentations diverses et des fléaux qui prennent de plus en plus corps dans le pays. « *Tout en appréciant la contribution des autorités religieuses dans la moralisation de notre société, il importe de relever certains débordements, tels que les nuisances sonores ; la déformation et l'exploita-*

tion vicieuses des livres saints comme la Bible, le Coran et le Torah », a-t-il insisté.

Le président de la République a donné la mission aux sages et notabilités pour réhabiliter le respect de la parole donnée qui constitue une valeur cardinale des religions traditionnelles congolaises et qui en faisait un point d'honneur.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Forces vives de la nation...

Après les diplomates, jeudi 4 janvier, le tour revenait vendredi et samedi aux corps constitués nationaux et aux forces vives de la nation de rencontrer le président de la République et son épouse pour le traditionnel échange de vœux à l'occasion du Nouvel An 2018. Par forces vives de la nation, la préséance protocolaire conceptualise un tableau regroupant partis politiques, organisations non-gouvernementales, confessions religieuses, Conseil national des sages et sociétés savantes, mais aussi les anciens dirigeants. Appelons tout cela peut-être « société civile ».

Les usages ont sensiblement évolué à ce niveau que les membres des institutions publiques et ceux de la société civile sont désormais reçus séparément par le couple présidentiel en deux audiences distinctes. Celle des corps constitués nationaux organisée dans la salle des ambassadeurs du Palais du peuple n'a pas donné droit à un échange de déclaration comme chez les diplomates la veille. Elle est néanmoins un moment de com-

munion durant lequel, le président de la République et les responsables des institutions publiques se passent des messages, voire des consignes par-delà des poignées de main avenantes.

L'audience de la société civile s'est déroulée dans les jardins verdoyants du Palais du peuple. Quand, en effet, les invités, immobilisés auparavant pour l'exécution de l'hymne national finissent de prêter l'oreille au chef de l'Etat à leur porte-parole, ils passent à la collation. Gaiement ! On a l'impression, en tout cas, que l'échantillon représentatif de la société civile prend d'assaut le siège officiel des institutions de la République, qu'il se sent honoré de fouler le sol d'un endroit mythique d'où se décide l'avenir de la nation. La cérémonie décline le côté « proximité avec le peuple » de la fonction présidentielle. Le millier de personnes reçu samedi ne le démentira pas.

Par ces temps de turbulences économiques, gageons que 2018 ouvrira pour le Congo les

perspectives d'un apaisement durable, car ainsi serions-nous en paix, ainsi pourrions-nous ensemble nous attaquer aux maux qui minent la bonne marche de notre pays. De ces maux, la corruption a, semble-t-il, fait des vieux os dans l'administration publique. Pourrait-elle certainement être combattue par la justice montrée du doigt, qui s'apprête à l'occasion de la tenue de son conseil, d'étaler ses dysfonctionnements sur la place publique, et les causes profondes qui l'y ont entraînée.

Quand tous les torts portant sur l'absence de justice, donc des règles de droit seront réparés, l'occasion viendra de s'interroger sur les moyens dont disposera l'administration publique pour combattre l'absentéisme et le laxisme. Sans doute la sanction, si proche de la justice elle aussi. Le président de la République et le représentant de la société civile sont encore revenus longuement sur cette bataille relative à la restauration de l'autorité de l'Etat appelée à s'engager sans attendre.

Gankama N'Siah

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@gmail.com
N° Avis : AMI N°01/PSTAT MANIFESTATION D'INTERET/DMI/C/18
Financement IDA 5500 CG

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS « POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL SPÉCIALISTE DU SYSTÈME D'INTERVIEW ASSISTÉ PAR ORDINATEUR (CAPI) ».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un consultant individuel international spécialiste du système d'interview assisté par ordinateur (CAPI) ».

2. L'objectif de la mission confiée au consultant spécialiste CAPI est de contribuer à la mise en œuvre efficace du programme national de recensements et d'enquêtes.

Spécifiquement, il s'agira de :

- Développer, en étroite collaboration avec les sections « Méthodologie », « Traitement » et « Analyse » des équipes techniques, tous les programmes informatiques nécessaires à la réalisation des enquêtes et recensements ;
- Contribuer à la finalisation des divers programmes informatiques ;
- Participer à la supervision technique des opérations de terrain y compris le recrutement et la formation du personnel de collecte ;
- Garantir le bon déroulement des ateliers d'apurement des données et de rédaction des principaux rapports d'analyse des données ;
- Proposer le guide méthodologique de conception et mise en œuvre des différents programmes informatiques ;
- Former au moins trente (30) cadres de l'INS, des services statistiques sectoriels et des facultés et centres de recherche partenaires du PSTAT en conception et mise en œuvre des différents programmes informatiques ;
- Répondre aux demandes techniques ad hoc du PSTAT et à celles des équipes des enquêtes et recensements au cours de la mise en œuvre des plans opérationnels CAPI.

3. Sous l'autorité directe du Coordonnateur du PSTAT et dans le cadre strict du plan d'implémentation des activités appuyées par PSTAT, le consultant spécialiste CAPI aura pour principales tâches :

- Le soutien en la matière aux équipes nationales en charge de la conception et de l'exécution des enquêtes et recensements ;
- L'évaluation de la qualité des programmes informatiques déjà disponibles ;
- L'appui à l'institution d'un dispositif flexible d'amendement et de finalisation des programmes informatiques de façon à garantir la conduite à bon port et dans les délais des enquêtes et recensements programmés.

4. Le profil du consultant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum Bac + 5) en technologies de l'information, en statistique, en démographie ou dans tout autre domaine technique connexe possédant une expertise particulière en matière de gestion et de traitement des données ;
- Justifier de dix (10) années minimum d'expérience dans le traitement des données ;
- Avoir été le Spécialiste en traitement des données pour au moins une enquête d'envergure nationale avec l'utilisation des tablettes PC (système d'interview assisté par ordinateur (CAPI) ;
- Avoir réalisé au moins une mission similaire dans les pays subsahariens ;
- Avoir une connaissance approfondie des logiciels CPro version CAPI, SPSS et STATA ;
- Avoir une très bonne capacité d'expression et de rédaction en français.

5. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé à jour démontrant les qualifications et aptitudes requises pour la mission avec indication d'au moins trois (3) personnes de référence, une méthodologie de mise en œuvre de la 1ère mission avec un chronogramme indicatif des activités, des preuves documentées des qualifications et les références / attestations d'au moins une mission couvrant globalement l'ensemble des aspects décrits dans les présents termes de référence.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de 251 Homme/jours (H/j) répartis en 18 missions de courtes durées à raison de 3 missions en 2018 et de 5 missions chaque année de 2019 à 2021.

7. Méthodologie de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec le règlement de passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la dite mission tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi à l'adresse ci-dessous.

9. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original ou par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2018 à 16 heures et porter clairement la mention

<< Consultant individuel international spécialiste du Système d'interview assisté par ordinateur (CAPI) >>.

**A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1,
PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08 E-mail : pstatcongo@gmail.com**

FINANCES

Le budget de l'Etat 2018 fixe cinq objectifs principaux

Présenté à l'Assemblée nationale le 6 janvier par le ministre des finances et du budget, Calixte Nganongo, le budget de l'Etat de l'année en cours fixe cinq grands objectifs principaux.

Il est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 1602, 619 milliards Fcfa et prévoit de grandes réformes. Il s'agit notamment de: la réduction du déficit primaire hors pétrole ; la discipline budgétaire et de la rationalisation de la dépense publique; l'amélioration des performances des régies financières; la maîtrise de la politique d'endettement ; la gestion rigoureuse de celle-ci et le renforcement du système financier national.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement compte mettre en œuvre un ensemble de mesures structurelles en vue de bien assurer la gouvernance, restaurer la discipline budgétaire, mais aussi et surtout



Une vue des députés/Adiac

de renforcer la gestion des finances publiques.

A ces mesures de politique budgétaire, a souligné Calixte Nganongo, s'ajoutent celles adoptées par les Etats membres

de la Cémac dans le cadre Pref-Cémac.

Celles-ci se résument autour de cinq piliers et visent, entre autres, à améliorer la politique budgétaire et accroître les re-

cettes intérieures, améliorer la politique monétaire en vue de maximiser le niveau des réserves de change et améliorer le climat des affaires.

Ce budget est réalisé dans un

contexte économique difficile, marqué par la chute des cours de baril de pétrole sur le marché international, a indiqué le ministre des Finances. Au niveau national, a précisé Calixte Nganongo, l'activité économique devrait sortir de la récession, en s'établissant à 0,7%, grâce à la mise en service du champ pétrolier Moho nord, devant produire environ cent mille barils par jour.

Le taux d'inflation, quant à lui, se situerait à 0,9%, en deçà de la norme communautaire établie à 3%.

Le ministre des Finances a ajouté, par ailleurs, que la situation monétaire en 2018 sera caractérisée par : des avoirs extérieurs nets en augmentation de 9,7% du PIB ; une régression du crédit intérieur net de 7,7% ; une augmentation du crédit à l'économie de 2,3% ainsi qu'un accroissement de la masse monétaire de 14%.

Firmin Oyé

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

La commune urbaine d'Abala dotée d'un centre socio-culturel moderne

Baptisé centre socioculturel Denis-Sassou-N'Guesso, l'édifice abrite les inspections du secteur agricole; de la jeunesse et de l'instruction civique; des sports ainsi qu'une salle de couture « maman Obondo».

Le bâtiment flambant neuf a été inauguré, le 25 décembre dernier, par le ministre des Postes, de la communication et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, qui l'a remis officiellement aux autorités locales.

Un grand soulagement apporté aux administrateurs de la commune urbaine et aux habitants d'Abala qui vont désormais travailler et se réunir dans un cadre plus confortable. « C'est un cadeau de fin d'année. Nous voulons offrir quelque chose de durable à Abala, modestement ce centre socio-culturel Denis-Sassou-N'Guesso. C'est aussi un signe de reconnaissance envers le président de la République qui a fait de nous cadres de ce



Léon Juste Ibombo s'adressant au public d'Abala

pays », a indiqué le ministre Léon Juste Ibombo.

Le centre socio-culturel va servir de foyer d'initiatives communautaires permettant la mise en œuvre des pro-

jets de développement social pour l'ensemble de la population. Un moyen de mobiliser les acteurs locaux, le centre permettra à la longue d'impulser une dynamique collec-

tive autour de préoccupations communes, notamment les activités agricoles et sportives ainsi que les rencontres citoyennes... La salle de formation en couture « maman

Obondo », équipée de diverses machines à coudre, permettra également aux filles et femmes de la contrée d'avoir un métier et d'assurer leur autonomisation. Le maire d'Abala, André Ondongo, a salué le geste d'un enfant du terroir. « Votre volonté manifeste de construire Abala n'est pas un hasard, c'est le comportement d'un fils soucieux de son terroir », a-t-il déclaré. C'est le même sentiment exprimé par les habitants, « parlant de véritable bijou pour Abala », « de meilleures conditions de travail ». « Nous soutenons les efforts que le ministre déploie pour construire notre ville », a lancé un quadragénaire. Notons qu'après la remise officielle du centre socio-culturel Denis-Sassou-N'Guesso, le ministre a eu un long moment d'échange avec les sages et notables qui lui ont sollicité la construction d'un lycée pour la formation des enfants de la localité.

Fiacre Kombo

IMMOBILIER

Appartement 60m² Paris-Carré d'or-Champs Elysées-Balcon. Soleil. Traversant - 5^e étage immeuble Haussmannien.

Téléphone : 06 823 20 03

IN MEMORIAM

8 janvier 2017-8 janvier 2018
Voici un an jour pour jour que le Seigneur a arraché à notre affection notre fils Yohan Exaucée Okana. En ce jour de triste anniversaire, M. Chuco Okana et Mme Vanessa Chester Koko prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que le Tout-Puissant protège son âme et lui accorde un repos éternel.



10 Janvier 2012-10 Janvier 2018.
Six années déjà se sont écoulées, depuis qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui, notre fille, notre sœur, notre mère, notre tante notre grand-mère, Mme Ongoka née Martine Ahouet, ancien agent de la BCI. Nous demandons à tous les parents, amis et connaissances qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



Le Groupe BGFIBank
ET L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS
VOUS SOUHAITENT LEURS
MEILLEURS VOEUX.

2018

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Équatoriale -
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Príncipe - Sénégal

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

EMULATION SCOLAIRE

Remarquable progression des résultats chez les filles

Le constat est de la présidente de la fondation Jeunesse, éducation et développement (JED), Esther Ayissou Gayama, qui l'a indiqué le 4 janvier à Brazzaville, lors de la cérémonie de remise des distinctions aux meilleurs élèves de la République.

Les meilleurs élèves du Congo, au titre de l'année scolaire 2016-2017, viennent d'être récompensés par la fondation JED et ses partenaires, avec l'appui des ministères en charge des questions de l'éducation nationale. Comme dans les années antérieures, ils sont vingt-huit à avoir reçu des distinctions scolaires. Selon la fondatrice de JED, les performances des jeunes filles, parmi l'ensemble des lauréats, sont passées de 28% à l'issue de l'année scolaire 2015-2016 à 46% en 2017, soit près du double.

Elle a également salué les performances de l'élève Eddy Yaya de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, dans la catégorie des écoles spéciales qui a été congratulé pour la 4e fois consécutive. « Je suis fondée à penser que l'action qui consiste à identifier et mettre en valeur nos jeunes élèves constitue un révélateur qui peut s'avérer important dans la connaissance d'un des aspects de la situation éducative de notre pays », a indiqué Esther Ayissou Gayama.

« Nos efforts restent à déployer »

Elle est, cependant, consciente que sans le suivi des lauréats, tous les ef-

forts consentis resteront insuffisants. C'est ainsi que la fondation se résout à explorer d'autres pistes d'accompagnement en s'instituant, a-t-elle expliqué, en qualité de facilitateur d'obtention de bourses pour les lauréats détenteurs d'un baccalauréat. « Sur ce point, notre satisfaction ne saurait être totale car les résultats demeurent en deçà de nos attentes. L'amertume est grande que de s'apercevoir qu'aucune bourse n'a pu être octroyée au meilleur élève du baccalauréat qui avait certainement la capacité d'exploiter l'excellence qui lui a permis pareille performance. Nous confessions que nos efforts restent à déployer », a-t-elle estimé.

Encourageant les lauréats à continuer à être d'excellents élèves pour leur propre avenir et celui de la nation, elle a réitéré son appel à toutes les bonnes volontés susceptibles de contribuer à l'accompagnement de la jeunesse.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, s'exprimant à cette occasion, a rappelé que l'émulation permet, au plan pédagogique, de faire combiner chez l'élève, trois fonctions du désir juvénile, à savoir désir d'imiter ; désir d'égaliser ; désir de surpasser. « C'est dans cette détermination à vouloir satisfaire ce désir, que le jeune se forme, excelle et s'affirme comme meilleur d'entre ses pairs, entraînant ainsi les autres à vouloir l'imiter, l'égaliser, voire le surpasser. « C'est dans cette détermination à vouloir satisfaire ce désir, que le jeune se forme, excelle et s'affirme comme meilleur d'entre ses pairs, entraînant ainsi les autres à vouloir l'imiter, l'égaliser, voire le surpasser. « C'est dans cette détermination à vouloir satisfaire ce désir, que le jeune se forme, excelle et s'affirme comme meilleur d'entre ses pairs, entraînant ainsi les autres à vouloir l'imiter, l'égaliser, voire le surpasser. »



Les cinq meilleurs élèves aux examens d'Etat/Adiac

compétition loyale et saine », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Selon lui, le concept le « 1^{er} des meilleurs », développé par JED, et celui mis en œuvre par le Forum des éducatrices africaines (Fawe-Congo), consistant à primer chaque année les meilleures filles admises au Bac et au BEPC, contribuent au redressement du système éducatif congolais et à l'émergence d'une élite nationale responsable, capable de relever les défis du développement. Ces concepts intègrent bien la directive du 24 novembre 1983 que son ministère a relancé officiellement depuis 2016 à travers l'« Emulation scolaire ».

« Quant à vous chers jeunes, je voudrais, en ce moment capital de votre vie, saluer de façon toute particulière, vos parents et vos enseignants pour tout le travail d'encadrement et de soutien qu'ils

accomplissent à votre endroit et qui vous a permis de réaliser ces résultats élogieux », a conclu le ministre, rendant hommage à la fondation JED.

Soulignons que parmi les lauréats, il y a ceux des classes intermédiaires (6^e, 5^e, 4^e, seconde, première) ; les meilleurs élèves aux examens d'Etat (Cepe, Bepc, BET, Bac général et technique) ; le mérite scolaire par département ; les meilleurs élèves des écoles spéciales.

Ils ont dit...

Orphée Emmanuelle Alakoua, meilleure élève des écoles conventionnées catholiques avec 17, 06 au baccalauréat : « Je suis très fière de moi et de mon travail. Mon secret, c'est seulement étudier et surtout avant tout la prière. Mon vœu est d'être un jour professeur en méde-

cine, voilà pourquoi, je travaille dur. Merci aux organisateurs de cette cérémonie ainsi qu'aux autorités pour cette marque de reconnaissance ».

Eddy Yaya, élève en première à l'Ecole militaire général Leclerc avec 16, 12, quadruple lauréat : « Vous savez, la carrière d'un homme c'est comme un soleil qui se lève le matin et se couche le soir. Le soleil ne brille pas à son zénith tout le jour, donc ma carrière a commencé, j'ai brillé oui, j'ai un temps, maintenant je suis en première, sur le plan militaire comme vous le savez ce n'est pas toujours facile, donc ce n'est pas toujours promettant de venir la prochaine fois mais je donnerai le meilleur de moi-même pour servir l'Afrique et surtout le Congo ».

Parfait Wilfried Douniama



DEVENEZ INGÉNIEUR(E)

en vous formant dans un **centre d'excellence** au cœur de l'Afrique



- EAU ET ASSAINISSEMENT
- GENIE ELECTRIQUE ET ENERGETIQUE
- GENIE CIVIL ET HYDRAULIQUE
- ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE
- MANAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT

Des **formations diplômantes** de niveau Bachelor - Ingénieur/Master - Doctorat
2 rentrées académiques par an : Septembre et janvier
 Des diplômes **accrédités** en Afrique et à l'International

2iE vous offre des rentrées en janvier et en septembre.

Les inscriptions pour la rentrée de janvier 2018 se poursuivent. Inscrivez-vous avant le 31 janvier 2018 pour la rentrée de janvier sur www.2ie-edu.org

Inscrivez-vous en ligne
www.2ie-edu.org

Contacts : 2ie@2ie-edu.org - Tél. : (+226) 25 49 28 00
 Ouagadougou - Burkina Faso

Diplômes d'Ingénieur 2iE



2iE est labellisé Centre d'Excellence de :



2iE est certifié ISO 9001 : 2008 par Veritas Bureau Certification NF EN ISO 9001 : 2008

Conception, Planification et Réalisation des Offres de formation

Même à L'INTERIEUR
DE VOTRE MAISON,
profitez de la MEILLEURE
CONNEXION INTERNET

Composez *121*4#



airtel
internet

1GB
1000FCFA



INTERNET
PERFORMANT
MÊME DANS
LA MAISON

La Fédération des **MUCODEC**
vous présente ses vœux pour 2018

*“Que la santé, la sérénité et la réussite
vous accompagnent tout le long de
cette année nouvelle !”*

2018

Bonne et heureuse année



Encore plus proche de vous!

ASSAINISSEMENT

La mairie de Baongo exhume la « Journée citoyenne de salubrité »

L'administrateur-maire du 2^e arrondissement de Brazzaville, Simone Loubienga, a lancé le 6 janvier au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en présence de l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean Baptiste Habyalimana, l'opération de salubrité dans son entité administrative.

Il y a plus de cinq ans, le conseil départemental et municipal de Brazzaville prenait une délibération portant institution de la journée citoyenne de salubrité. Selon cette délibération, l'opération se tient le premier samedi de chaque mois, de 8h à 12h. L'objet est d'impliquer méthodiquement, de sensibiliser, organiser et encadrer les citoyens, dans la pratique collective et bénévole des activités relatives à la salubrité du cadre de vie. Il s'agit notamment du nettoyage en groupe des lieux publics, du planting ou de l'élagage des arbres le long des voies et places publiques, des activités multiformes d'éducation physique des citoyens en matière de salubrité et de l'environnement. « Nous sommes le premier sa-



La photo de famille/Adiac

medi du mois et il y a une délibération du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville qui fait de ce jour une journée citoyenne de salubrité. Donc, nous nous sommes dit qu'à Baongo, nous

allons mettre à exécution cette délibération. Nous allons faire la ronde de nos différents quartiers et chaque mois, nous choisirons un site que nous allons assainir, de telle sorte que cette opération soit pérennisée », a

expliqué Simone Loubienga. Ancienne élève de cet établissement, l'administrateur-maire du 2^e arrondissement de Brazzaville a promis de contacter les responsables de la société Averda afin de doter ce lycée des bacs

à ordures. Grand bénéficiaire de cette initiative, le proviseur du lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Jean Médard Balunga, a félicité l'administrateur-maire de Baongo et l'ambassadeur du Rwanda. « C'est une chance, si cela pourrait se répéter une fois le trimestre, nous en serons très heureux. Nous allons pérenniser cette initiative sauf qu'il nous manque du matériel, mais l'idée est là, la pensée y est, nous allons nous y mettre », a promis le proviseur. De son côté, l'ambassadeur de la République du Rwanda au Congo a estimé que la salubrité ne coûte rien. « C'est un investissement, il faut la volonté, la mentalité. Il faut savoir que la propreté, c'est quelque chose de très beau et de très fier; cela ne coûte rien. Il suffit seulement de changer les mentalités », a souligné le Dr Jean Baptiste Habyalimana, rassurant le maire de Baongo de sa disponibilité quant à l'accompagner dans cet exercice. Après l'étape du lycée, Simone Loubienga et le Dr Jean Baptiste Habyalimana se sont rendus dans d'autres quartiers de Baongo.

Parfait Wilfried Douniama

PHÉNOMÈNE DES EROSIONS

La deuxième sortie Nord de Brazzaville en voie d'être coupée en deux

La pluie diluvienne qui s'est abattue dans la nuit du 3 au 4 janvier a accentué l'évolution de la grande érosion du quartier Ngamakosso, dans le sixième arrondissement. Ce ravin qui pourrait dans quelques jours endommager fortement une bonne partie de la deuxième sortie Nord de Brazzaville met à mal la population environnante.



Selon les témoignages de certains habitants du quartier, si aucune solution n'est envisagée en urgence avant la tombée d'une seconde pluie, l'érosion risque aussi d'attaquer et détruire une partie du viaduc. D'autant plus qu'elle a déjà endommagé plusieurs maisons et habitations de la population environnante. « La situation est très critique pour nous qui résidons dans ce quartier. Elle nous rend tous très perplexes et inquiets. Pour ce faire, les autorités doivent prendre en main ce problème afin qu'il soit réglé

définitivement », a estimé l'un des habitants du quartier, Kedou Bitala, avant de poser la question si les familles concernées seront délogées, expropriées ou indemnisées.

En effet, face à l'aggravation et à l'ampleur de ce ravin, d'environ 200 m de longueur et 20 m de profondeur, les habitants de ce quartier, notamment ceux qui se trouvent dans la zone front de l'érosion, s'inquiètent et s'interrogent surtout sur l'absence et le manque d'une action concertée et adéquate capable d'arrêter ce

désastre. Car, il a commencé depuis 2015 et devient aujourd'hui un danger public et un grand problème pour l'Etat.

Par ailleurs, pour les habitants du quartier, cette érosion s'est aggravée à cause de la lenteur et de l'arrêt des travaux réalisés par la Société panafricaine de construction, adjudicataire de ce marché qui consistait à réhabiliter le collecteur destiné à évacuer les eaux de pluie vers le fleuve Congo.

Rock Ngassakys

GUINÉE EQUATORIALE

Un émissaire de l'ONU attendu à Malabo

Après que les autorités du pays ont affirmé avoir déjoué une tentative de coup d'Etat par des mercenaires étrangers, l'envoyé spécial des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest, François Louceny Fall, s'y rendra cette semaine.

L'émissaire de l'ONU effectuera le déplacement de Malabo « pour des pourparlers... », a indiqué un porte-parole de l'ONU, Farhan Haq, qui a souligné que « peu d'informations ont émergé » depuis cette présumée tentative de renversement du président Teodoro Obiang Nguema. « Nous condamnons toutes les tentatives de prise de pouvoir anticonstitutionnelle », a ajouté le porte-parole. Le 3 janvier, le ministre équato-guinéen de la Sécurité, Nicolas Obama Tchama, avait annoncé que l'armée avait déjoué un complot à la fin de décembre visant à évincer l'actuel chef de l'Etat de Guinée Equatoriale, grâce une opération menée conjointement avec les forces de sécurité camerounaises. Ce coup de force a été fomenté par « un groupe de mercenaires étrangers », notamment tchadiens, soudanais et centrafricains, à la solde de partis de l'opposition radicale, avait-il affirmé. Ils voulaient « attaquer le chef de l'Etat qui se trouvait dans le palais présidentiel de Koete Mongomo pour passer les fêtes de fin d'année », a précisé le ministre.

Les affrontements entre les deux camps avaient eu lieu autour de la ville d'Ebibeyin, à la frontière entre

le Cameroun, le Gabon et la Guinée Equatoriale. D'après Malabo, au cours de ces affrontements, « les forces de sécurité de Guinée Equatoriale ont abattu un mercenaire ». « Mais avec les tirs, les mercenaires se sont dispersés dans les forêts frontalières de la Guinée Equatoriale », avait ajouté le pouvoir, qui redoute encore la présence de nombreux mercenaires dans la forêt. Cette situation a amené les autorités à fermer les frontières à Ebibeyin, et envoyer des renforts militaires sur place. Le président Obiang Nguema, qui dirige le pays depuis 1979, avait quelques jours plus tôt, dénoncé une guerre en préparation contre son régime. « Ils disent que j'ai passé beaucoup de temps au pouvoir », avait-il déclaré sans citer les instigateurs présumés du putsch déjoué.

Le coup de force signalé en Guinée Equatoriale n'est pas le premier du genre puisqu'en 2004, par exemple, des mercenaires ont tenté de renverser le président Obiang Nguema dans un coup d'Etat dont le financement a été attribué à des financiers britanniques. Et sans attendre longtemps, il avait été établi que Mark Thatcher, le fils de l'ancienne Première ministre britannique, Margaret Thatcher, figurait parmi les commanditaires du putsch. Pour ce faire, il a été condamné en Afrique du Sud après avoir reconnu « avoir tenté de financer des activités mercenaires » visant à déstabiliser les institutions équato-guinéennes.

Nestor N'Gampoula



PREMIERE APPLICATION DU SYSCOHADA REVISE.

Le système comptable OHADA a été revu de façon profonde, entraînant ainsi plusieurs retraitements comptables et la modification des états financiers du système normal. Toute entreprise quel que soit son secteur d'activités, est soumise aux nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme OHADA révisé et doit par conséquent, mettre en place, pour son propre usage et pour l'information externe, une comptabilité générale conformément audit Acte Uniforme.

A cet effet, grâce à son expertise et son savoir-faire, EXCO CACOGES membre des réseaux EXCO et KRESTON International, organise des sessions de formation et d'accompagnement afin de vous aider à réussir cette migration.

Formation au grand public :

- du 16 au 18 janvier 2018 à Brazzaville ;
- du 22 au 24 janvier 2018 à Pointe-Noire.

Formation sur mesure avec accompagnement à la migration (selon le secteur d'activités et les problématiques de l'entreprise participante). Date à convenir de commun accord.

Assistance à la révision de la comptabilité à partir du 1er janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018. Nous produisons des reportings à l'endroit de la direction financière après analyse de la comptabilité de chaque mois.

Assistance à la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2018 et/ou à la présentation du bilan de clôture au 31 décembre 2018.

Pour tout contact : serge.akamandeli@cacoges.cg Tél : 06 510 64 91 / 05 540 47 75

Bureau : cacoges@gmail.com Tél : 06 989 06 06



BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT
43" FULL HD : 219 000 FCFA HT
50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT
55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT
65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

CHRONIQUE

Diasporas de tous les pays, engagez-vous

Très certainement, nous nous sommes étendus sur le sujet, au même titre que nous rappelions ce que tout pays est en droit d'attendre de sa diaspora. Aujourd'hui, en 2018, nous formulons le vœu profond qu'à l'instar de l'historicité de cette appellation qu'on attribue au peuple Juif, elle s'engage sans hésitation, c'est-à-dire tous azimuts dans le processus de développement de son pays d'origine. Et pour qu'un tel processus puisse se dérouler de façon harmonieuse, il faut l'assentiment de deux parties essentielles, à savoir un gouvernement volontaire et une diaspora maîtrisée.

L'Organisation internationale pour les migrations et la Migration policy institute sont, en la matière, des boussoles inestimables. Elles nous ont balisé la voie en procédant à de nombreuses études qui ont permis l'élaboration, en 2012 du, « Manuel à l'usage des décideurs et praticiens dans les pays d'origine et d'accueil » ou « Comment associer les diasporas au développement? ».

Ce manuel se résume en trois grandes parties et plusieurs chapitres. Il s'agit en premier lieu de l'établissement d'une feuille de route pour un engagement durable. L'on devrait être, ici, en mesure de déterminer les buts et les capacités de ces diasporas, mieux les identifier, asseoir une vraie confiance entre elles, la société civile et les gouvernements et enfin, les mobiliser en faveur du développement. Il faut également intégrer dans cette première partie et pour une meilleure mise en route du processus, le renforcement des capacités ainsi que l'évaluation permanente des progrès accomplis.

La deuxième partie de ce manuel de référence préconise le renforcement des institutions, qui sont désormais assez nombreuses en la matière, et la levée des obstacles. Ceci passe nécessairement par l'amélioration des institutions ad hoc et l'aménagement de niches au sein des appareils gouvernementaux.

Enfin, la troisième partie recommande la construction de passerelles avec six champs d'action pour les diasporas appelées à s'engager pour le rapatriement des fonds, l'investissement direct, le rapatriement des compétences; susciter des contributions philanthropiques; investir dans les marchés financiers et s'impliquer davantage dans des secteurs tels le tourisme.

Tant de pistes qui, si elles sont prises au pied de la lettre, ne peuvent générer que du positif car de nombreux exemples permettent de nos jours d'attester de l'apport inestimable de certaines diasporas sur le développement des pays d'origine ou des parents. Le secteur touristique est appelé à y jouer un rôle de premier plan.

Parmi les nombreux Etats qui ont accepté de répondre au questionnaire et transmettre les informations sollicitées par ces organismes internationaux, l'on peut citer, entre autres, les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Azerbaïdjan, le Burkina Faso, le Burundi, la Colombie, Israël, l'Irlande, le Kenya, le Nigeria, le Royaume-Uni, Madagascar etc.... Ce qui témoigne amplement du sérieux des études menées et donc de leur fiabilité.

Le potentiel et la puissance des diasporas, certes évidents, pourraient être multipliés exponentiellement sans décroître si des partenariats étroits et actifs sont établis. Les multiples expériences dont il est fait mention dans ce manuel permettront, sans aucun doute, d'améliorer les performances obtenues et pallier les échecs relevés ça et là en établissant des liens constructifs avec les diasporas. Nous devrions tous nous inscrire dans cette démarche pour notre bien !

Ferréol Patrick Gassackys

DIPLOMATIE

Emmanuel Macron : « 2018, année d'amplification et d'approfondissement » des changements

Au lendemain de ses vœux à la presse, le président français a présenté ses vœux au corps diplomatique. Il a rappelé que 2017 a été une année de profond changement en France et que 2018 sera une année de poursuite, d'amplification et de ce qui a été entrepris aussi bien sur le plan national que sur le plan international.



Emmanuel Macron/DR

Emmanuel Macron a salué l'action du pape François sur les migrants, son plaidoyer pour le climat et la planète. Il a aussi fait état de la volonté du retour de la France pour elle-même et pour porter sa voie à l'extérieur. Sur le plan international, la France jouera pleinement son rôle, a indiqué le président, qui a voulu, dès son accession à la magistrature suprême, que la diplomatie française trouve force, unité et cohérence.

Les quatre priorités de la ligne diplomatique française

Le chef de l'Etat a présenté les quatre priorités de la ligne diplomatique française : la sécurité, l'indépendance, la solidarité et l'influence, complémentaires, forment un tout, un cap, une cohérence, une vision d'ensemble. Puis, il a expliqué sa méthode qui passe par le dialogue et la fermeté. Le dialogue étant le propre même de la diplomatie. Cette méthode consiste parfois à savoir partager des désaccords, mais elle donne toujours une feuille de route à tous les conflits auxquels la France s'engage, qui consiste dans la clarté des objectifs le lever quelques malentendus. « Il n'est aucune solution militaire qui ne débouche spontanément si elle ne s'inscrit pas dans cette ligne de force », a martelé Emmanuel Macron. Un dialogue qu'il associe à l'engagement, sur le court et sur le long terme, dans la clarté des objectifs.

Les défis de la France

Le président a présenté les défis de la France : la sécurité. Si la lutte contre le terrorisme a connu quelques succès, elle est loin d'être achevée, a-t-il reconnu. « Nous continuerons à être impliqués sur l'ensemble de ce terrain », a-t-il dit. Il a cependant reconnu que

gagner la guerre ne règle pas tous les problèmes, soulignant l'émergence al-Qaida, en Irak, et Daesh, en Syrie.

La lutte contre le terrorisme islamique au Sahel et au Sahara

Emmanuel Macron a appelé à l'application des accords d'Alger et à l'accélération des forces du G5 Sahel, indispensables relais des forces Barkhane et à la Minusma dans la lutte contre les groupes terroristes. Si la France restera engagée dans ce combat, cela suppose un travail politique et militaire pour obtenir des victoires face au terrorisme islamiste. Il a appelé tous les pays à apporter leur soutien. Dans ce cadre, la ministre des Armées, Florence Parly, tiendra une réunion ce mois-ci à Paris. Le président français a annoncé le déploiement des nouvelles forces Barkhane dans les prochaines semaines et l'intensification de la lutte contre le terrorisme sur Internet et leurs plate-formes, au sein des enceintes du G7 et des Nations unies. Il appelle également à s'attaquer à la question de son financement, par le démantèlement des réseaux, la coupure de toutes les voies de financement. « Nous ne reculerons devant aucun effort. », a-t-il martelé, annonçant la tenue d'une conférence à ce sujet, en avril 2018, à Paris.

L'éducation, clé de la lutte contre le terrorisme en Afrique

Le locataire de l'Elysée a appelé à favoriser l'éducation et l'emploi dans des régions gangrenées par le terrorisme. Pour cette raison, il a donné une place particulière à l'éducation des jeunes filles, par l'aide publique au développement pour renforcer

l'action sur le plan de l'éducation, à travers l'Alliance pour le Sahel, afin de gagner « le combat contre l'obscurantisme ».

Dans ce cadre, Emmanuel Macron va co-présider, avec son homologue sénégalais Macky Sall, le 2 février à Dakar, la reconstitution du partenariat mondial pour l'éducation. Il veut « transformer les routes de la mise en route de la liberté, car il en va de notre responsabilité morale et humaine, et ainsi redonner un avenir au continent africain ».

2018 verra la mise en place, par les Nations unies, du pacte mondial sur les migrants et les réfugiés, a déclaré Emmanuel Macron. Pour lui, ce pacte passe par une politique de développement, donc par une politique économique et par la construction d'un « imaginaire » chez les jeunes africains.

Ensuite, le président français a évoqué une politique de partenariat étroit avec les pays de transit en vue de renforcer les contrôles, aider au retour des réfugiés vers leurs pays d'origine. Pour les pays d'accueil, avoir une gestion commune, uniformiser les textes, harmoniser les situations entre la France et l'Allemagne. Il faut aussi stabiliser l'Etat libyen, seule façon de lutter contre l'immigration clandestine, a-t-il déclaré. « Ce combat est décisif pour le continent africain, et par voie de conséquence pour nous mêmes, car, ne nous trompons pas, se joue là l'avenir du continent jeune du monde et notre avenir. », a-t-il averti.

Les autres grands sujets traités par Emmanuel Macron concernaient le départ des Etats-Unis et d'Israël de l'Unesco, un appel à « l'inventivité de la Francophonie », l'enjeu diplomatique du climat, et l'obsolescence du modèle actuel de l'Unesco.

Noël Ndong

HUMEUR

Les grillades vendues à ciel ouvert ne riment pas avec la santé publique

La vente des grillades dans la ville n'est pas en soi une mauvaise chose, mais la manière de les vendre est à déplorer. Elles sont, en effet, exposées à l'air libre, à longueur de journée, à la merci des mouches et autres agents vecteurs de diverses infections. Où sont passés les services de l'Inspection de santé et l'association de défense des droits des consommateurs ? Il s'agit là d'une question qui touche la santé publique.

Il est devenu comme une coutume dans nos villes, de voir qu'à côté d'un quelconque bistrot, sont ouverts des mini-espaces insalubres où sont vendues des grillades de toute sorte. On y trouve, dans ces milieux, à même le sol, de petites cuvettes remplies d'eau jaunâtre, des serviettes dont la couleur ne se distingue plus, servant à se laver et à s'essuyer les mains. Au-dessus des assiettes en plastique dans lesquelles sont servies ces grillades, planent de temps en temps des mouches.

Un spectacle qui se passe sous l'œil impuissant des services d'hygiène générale, de l'Inspection générale de la Santé et de l'Association de défense des droits des consommateurs. Certaines maladies découvertes lors des examens dans les centres hospitaliers ne sont-elles pas contractées dans ces endroits malsains ? Et si la santé est réellement dans l'assiette, comme disent les spécialistes de ces questions, pourquoi les services habilités ne demandent-ils pas aux propriétaires de ces lieux de prendre en compte l'hygiène ?

Ces aliments souillés et vendus à ciel ouvert exposent les consommateurs aux maux tels que la fièvre typhoïde, les douleurs abdominales, les nausées et vomissements, les maux de tête, la tuberculose, les fièvres et infections généralisées, les vers intestinaux, les maladies cardio-respiratoires, etc. Les milieux dans lesquels ils sont vendus n'ont jamais été désinfectés et pourtant apportent de l'argent à leurs tenanciers. Si la santé publique a bien un rapport avec ce que l'on consomme ou avec l'environnement immédiat, il serait vraisemblable que la propreté et l'hygiène des aliments et de l'environnement puissent être déterminants. Car des aliments ont toujours présenté des risques d'intoxication si leurs conditions de production et de conservation sont mauvaises. La vente des grillades non hygiéniques devrait interpeller les services habilités.

Faustin Akono

VIE DES CLUBS

Deux nouvelles recrues à la Mancha

Fsteddy Anaël Bakaki et Guy Mbendza proviennent respectivement de Diablos Noirs de Brazzaville et de l'AC Léopards de Dolisie. Les deux joueurs ont pris part, le week-end dernier, aux entraînements de leur nouvelle équipe au Complexe sportif de Pointe-Noire, devant le président Eric Mouandhalt et les supporters.

Liés avec le club ponténégrin par un contrat de deux ans, les nouveaux sociétaires ont été bien accueillis dans le groupe. Leur recrutement au sein du club sportif la Mancha est la réponse du comité de direction du club au vœu de l'entraîneur Ghislain Tchiamas. Il l'avait formulé à l'issue du match test contre V Club Mokanda (score un but partout) afin de renforcer quelques compartiments de l'équipe. Les deux recrues ont la mission d'apporter leur expérience au sein de la Mancha pour lui permettre non seulement de conserver le carré d'AS au championnat national, mais aussi de faire une bonne prestation à la coupe de la Confédération africaine comme le souhaite l'entraîneur.

Fsteddy Anaël Bakaki, en provenance de Diablos Noirs, est en renfort au milieu de terrain. Il entend partager son expérience avec les anciens et nouveaux joueurs de la Mancha. « J'ai déjà participé en compétition africaine des clubs dans trois équipes différentes, notamment FC Kondzo, Etoile du Congo et Diablos Noirs. J'ai une petite expérience que je vais partager avec mes nouveaux coéquipiers. Je veux rester en forme durant toute la saison pour propulser mon équipe vers l'avant. Nous allons donner le meilleur de nous-mêmes. Anciens et nouveaux, nous appartenons tous désormais à la famille de la Mancha », a déclaré l'ancien Diablotin.



Guy Mbendza et Fsteddy Anaël Bakaki (Adiac)

Il a lancé un appel aux supporters et fans de l'équipe de les soutenir sans failles afin qu'ils réalisent un exploit aux deux challenges.

De son côté, l'excentré Guy Mbendza, ancien sociétaire de l'AC Léopards, a remercié le président de la Mancha qui a accepté de lui faire confiance. Il entend aussi apporter sa contribution dans cette équipe après une saison avec l'AC Léopards où il a remporté le championnat national et participé en Ligue des champions d'Afrique en 2017. « J'ai fait mon choix pour deux ans avec la Mancha, je vais donner le meilleur de moi-même pour honorer le football congolais, ma nouvelle équipe et mes supporters. Pour réussir ce défi, nous sollicitons le soutien du public sportif ponténégrin qui est notre force », a souligné le joueur. Comme son coéquipier, il attend de visualiser les matches du Tanda de la Côte d'Ivoire, leur adversaire en coupe de la Confédération africaine pour se faire une idée.

Charlem Léa Legnoki

COUPE DE LA CAF

L'absence des matches de préparation préoccupe la Mancha

Alors que la compétition débute dans un mois, le représentant congolais ne cesse de multiplier les demandes de rencontres amicales auprès des autres équipes mais la majorité n'est pas prête.

Déterminée à faire une bonne prestation dans la compétition africaine après quinze ans d'éclipse, la Mancha poursuit sa préparation locale à Pointe-Noire. Cependant, l'équipe peine à trouver des adversaires pour jouer des test-matches afin de jauger son niveau. « Cela fait deux mois que l'équipe est en chantier pour affronter la compétition africaine, les joueurs sont bien portants, seulement, nous sommes préoccupés par le manque de matches d'entraînement, pour jauger le niveau de l'équipe. Pour l'heure, il n'y a que la Mancha et V Club qui s'entraînent dans la ville. Nous avons joué un premier match avec cette équipe et il n'est pas évident que V Club accepte de jouer le match retour, parce que nous nous affronterons en premier match du championnat national qui démarre le 27 janvier », s'est inquiété le président de la Mancha, Eric Mouandhalt.

Outre le match test contre V Club Mokanda, la Mancha a joué son deuxième match de préparation contre une sélection des



Le match amical opposant la Mancha à V Club Mokanda (Adiac)

joueurs de la RDC basés à Pointe-Noire. Un autre match amical a été sollicité contre Cheminots mais cette équipe n'as pas encore démarré les entraînements. « Maintenant, nous attendons la réponse de l'AC Léopards si on peut faire un ou deux matches avec elle, engagée dans la Ligue des champions d'Afrique, pour nous permettre au moins de jauger le niveau de l'équipe. Nous allons voir aussi avec les amis de Brazzaville, notamment Cara, Diablos noirs et AS Otoho qui

sont également en chantier. Dans le cas contraire, cela va être compliqué pour nous, parce que le championnat commence le 27 janvier. On aura peut-être deux matches de championnat avant de jouer la compétition africaine, c'est trop juste pour nous », a poursuivi Eric Mouandhalt.

Il a cependant souligné que malgré le manque de match, le staff technique continue son travail. La Mancha a été renforcée à plus de 50%. « L'équipe est

en train d'être renforcée, à ce niveau il n'y a pas de problème. Nous avons des joueurs étrangers et quelques vacanciers qui sont revenus. Mais pour le recrutement, on s'est fondé plus sur nos joueurs locaux », a-t-il expliqué.

Eric Mouandhalt a invité le public sportif ponténégrin à continuer à les soutenir. « Nous demandons aux Ponténégrins de venir soutenir la Mancha, c'est l'équipe de tout le monde, celle qui va représenter notre département à la compétition africaine, que les gens nous apportent leur contribution. Je félicite, d'ailleurs, le public pour ses propositions qui nous ont permis de faire quelques renforts. », a-t-il indiqué.

Soulignons que la Mancha affrontera en préliminaire de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), Tanda de la Côte d'Ivoire, le 9 février. Un adversaire pas trop connu par les équipes congolaises et qui mérite tout de même respect. Ce club est actuellement 13e sur quatorze équipes de Ligue 1 au classement provisoire du championnat ivoirien, à l'issue de la phase aller. En effet, sur les treize matches joués, l'équipe n'a enregistré aucune victoire. Le bilan est de sept matches nuls et six défaites avec au compteur sept points.

C.L.L.

VIE ESTUDIANTINE

Frank Itoua Engoti, docteur réseaux et télécoms

Onze ans après son obtention du baccalauréat série C en 2006 au Congo, Frank Itoua Engoti opte pour la voie des sciences avec une spécialité en réseaux et télécoms.

Frank Itoua Engoti a été parmi les trois meilleurs étudiants congolais de l'année universitaire 2016-2017 récompensés par l'OGES. Né à Brazzaville en 1988, il est actuellement en fin de thèse sur « *L'Optimisation d'une plate-forme de réseau de capteurs sans fil pour les applications de bâtiments intelligents : Diagnostic énergétique d'un bâtiment existant* » à l'université de Limoges, au laboratoire Klim.

Cette thèse est la continuité d'une suite de formations en réseaux et télécoms après deux années à la faculté des sciences à l'université Marien-Ngouabi, en maths/physique. En 2008, âgé de 20 ans, il intègre l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle en Algérie, à Sétif. « *Durant trois ans, j'ai étudié la maintenance des systèmes et réseaux informatiques avec l'obtention d'un diplôme de technicien supérieur que j'ai validé avec mention bien* », précise le doctorant.

Son diplôme algérien en poche, il s'inscrit en licence Pro réseaux et télécoms à l'IUT de Brive, en



Frank Itoua Engoti/credit : Bedel Bango Photos

France. Le jeune homme est admis à l'université de Limoges en 2011 pour effectuer un cycle qu'il conclut avec succès. Nourrissant les ambitions d'atteindre un niveau d'ingénieur ou de master 2, il entame, en 2012, un nouveau cycle à Aix Marseille université en master Pro réseaux et télécoms. Deux ans après, il obtient son diplôme de master 2.

En 2014, c'est à nouveau à l'université de Limoges qu'il effectue une thèse sur les réseaux de capteurs. Cette fois-ci, l'expérience acquise, sa thèse lui permettra de participer à plusieurs grands projets en collaboration avec des grands groupes et des

représentations en tant qu'expert en réseaux de capteurs sans fils. Il démarre dans la foulée l'enseignement aux étudiants d'IUT GEII en deuxième année et en licence Pro de l'option « *des réseaux de capteurs, informatique, automates et les bases de données* ».

Dix ans après un parcours universitaire et professionnel rempli, Frank Itoua Engoti se dit prêt à créer une Start-up dans le domaine des systèmes intelligents en application de l'automatisation dans l'agriculture. « *J'ai acquis une expertise et suis désireux de la mettre en pratique au Congo* », se soucie le jeune expert.

Soucieux de l'avenir du système éducatif en Afrique, en appui avec sa famille et ses amis, il collecte les appareils électroniques, ordinateurs, oscilloscope, analyseurs de spectres ou multimètres inutilisés dans les universités pour les recycler. « *Cette collecte permettra d'apporter des ressources matérielles dans les systèmes scolaires secondaire et supérieur au Congo* », explique-t-il, avec la ferme volonté d'apporter sa contribution par le biais de vacations, de formations sur place.

L'OGES a salué la persévérance sans faille de ce jeune homme, le 20 décembre de l'année dernière.

Marie Alfred Ngoma

VIE DES PARTIS

UMP change de dénomination

L'Union pour un mouvement populaire (UMP) que dirige l'ancien ministre Digne Elvis Tsalissan Okombi a changé de dénomination. Elle devient désormais le Parti du peuple (PP).

C'est l'une des délibérations de la 10e session ordinaire du bureau politique de l'UMP, qui s'est tenue du 5 au 6 janvier à Brazzaville. Cette réunion a permis aux membres de ce parti de faire le point du fonctionnement de leur organisation et de fixer des perspectives pour l'année 2018.

Par ailleurs, les membres du bureau politique se sont réjouis des bons résultats obtenus par leurs candidats aux élections législatives et municipales de 2016. Selon eux, leur organisation a gagné en visibilité et en crédibilité.

En outre, les participants à cette réunion ont adopté à l'unanimité le rapport moral du bureau exécutif national qui a introduit des réformes aussi bien structurelles que fonctionnelles ainsi qu'une mutation de la ligne politique. Toutes ces réformes, ont indiqué les participants, seront examinées au cours du congrès.

Au nombre de ces réformes, on peut noter la création des postes de vice-présidence, la réorganisation administrative et des fédérations à l'image du département de Brazzaville.



Digne Elvis Tsalissan Okombi

Dans son mot de clôture, le président national de l'UMP, Digne Elvis Tsalissan Okombi, tord le cou aux rumeurs faisant état de son revirement politique. « *Il est arrivé que les ennemis de la société ouverte fassent circuler les rumeurs sur notre positionnement politique. Certaines personnes ayant la mémoire courte vont jusqu'à nous prêter une adhésion à l'opposition. (...) Notre soutien au président de la République n'est pas une option; il n'a de limite que le serment de sincérité que nous avons envers lui* », a-t-il déclaré.

Notons que la commission préparatoire de ce congrès est dirigée par Boris Ngandza.

Roger Ngombé

RÉFLEXION

Le Congo acteur incontournable de l'intégration régionale

Si il est un point que l'on doit souligner alors que le Congo met en place, avec l'aide des institutions internationales, le dispositif qui lui permettra d'assainir rapidement ses finances et de relancer son économie, c'est qu'à aucun moment il n'a pris du recul par rapport aux missions qui lui étaient confiées par l'Union africaine ou par la communauté internationale.

Que ce soit sur la question de la paix en Centrafrique, sur la recherche d'un accord politique en Libye, ou sur les actions moins visibles qu'il leur était demandé de conduire afin d'aider à la gestion ou à la prévention des conflits dans la sous-région d'Afrique centrale et des Grands Lacs, les autorités de Brazzaville sont restées, comme on dit, droites dans leurs bottes. Elles n'ont pas varié d'un pouce dans leurs engagements en faveur de la paix.

Même si cela ne se voit pas encore la lucidité, le courage, mais aussi l'abnégation dont témoigne ce comportement aura dans les semaines à venir un effet très positif. Car il n'est pas beaucoup de pays dans le monde très égoïste où nous vivons qui consacrent autant d'énergie, autant de temps, autant d'argent à soutenir, à accompagner les processus visant à restaurer la paix là où celle-ci se trouve menacée par la folie des hommes. Et cette évidence commence

à s'imposer dans la sphère diplomatique, ce qui ne peut manquer d'avoir rapidement des conséquences positives pour le Congo

Ceci est d'autant plus vrai que le Bassin du Congo s'impose peu à peu comme l'une des régions de la planète Terre à la fois la plus prometteuse humainement et la plus instable politiquement. Doté de ressources immenses et d'une population en pleine croissance, il est appelé à jouer un rôle clé dans la lutte contre le dérèglement climatique, mais aussi dans la marche vers le progrès qu'entame le continent africain. Le problème qu'il lui faut résoudre pour y parvenir est bien celui des désordres politiques, ethniques, religieux qui le dévastent, dont l'ampleur ne cesse de croître comme le prouvent les événements tragiques que vit la RDC et qui ne sera résolu que grâce à l'intégration régionale.

Située au cœur du deuxième poumon de la planète, Brazzaville est parfaitement consciente de la responsabilité qui est la sienne dans la recherche d'une consolidation de la paix grâce à ce processus. Les échanges de vœux qui ont eu lieu jeudi dernier entre le président Denis Sassou N'Guesso et les représentants du corps diplomatique en ont apporté une confirmation claire. Et c'est pourquoi, derrière les mots, il convient de chercher maintenant les pistes qui seront suivies dans les mois à venir pour accé-

léner le mouvement qui seul peut résoudre les problèmes présents.

Evoquant jeudi la question du terrorisme, le président de la République a proposé la tenue d'un Sommet mondial qui permettrait de bâtir une stratégie planétaire contre la violence aveugle. Mais étant donné que seuls le développement, l'éducation, l'élévation du niveau de vie garantiront durablement la paix mise en place grâce à une telle stratégie, ne conviendrait-il pas de faire, simultanément, un pas en avant sur la voie de l'intégration économique dans les régions concernées ? N'est-ce pas ainsi, en effet, que la Vieille Europe a mis fin aux conflits qui l'avaient dressée contre elle-même pendant plusieurs siècles ?

La légitimité du Congo en la matière est d'autant plus forte que dès 1997, il y a donc un peu plus de vingt ans, Denis Sassou N'Guesso plaçait déjà cette cause dans les colonnes de la très célèbre Revue des deux mondes. Une réflexion prospective qui prend aujourd'hui tout son sens, toute sa signification et qui n'a rien d'illusoire puisqu'il préside aujourd'hui la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et que son homologue rwandais, Paul Kagame, vient de prendre la présidence de l'Union africaine pour un an.

Jean-Paul Pigasse